GROUPEMENT BREVENNE

Tél **04 78 45 57 56**
brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 19 novembre 2019

Présents : Denis Contamin, Farid Ben Farah, Christian Collet, Yohann Escoffier, Christophe Laval, Marc Bayet, François Potier
Excusé : Hadi Laribi

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2e étage, 69630 CHAPONOST -
Tel : 04-78-45-57-56 Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER (stagiaire)

Courriers reçus
FRANCHEVILLE : changement horaire
CASCOL : inscription 5° équipe
MEYS : lu et noté

Informations permanentes :
MEGINAND : Stade Louison Bobet, St Genis les Ollières, à 10h00
HAUTS LYONNAIS : Stade de la Neylière à Pomeys, à 10h00
US MILLERY-VOURLES : Stade de Millery, à 10h00
RHONE-SUD : Stade Villette à St Maurice sur Dargoire à 10h00
J.ST.O. GIVORS : Stade Tony Garcia à Givors, à 10h00
FC SUD OUEST 69 : Stade Paul Verguin à Mornant à 10h00

Journée 3 : plateaux du 23 novembre 2019
Plateau N° 3.1 : Plateau à 12 équipes à L'ARBRESLE
FC PAYS DE L'ARBRESLE (1,2), SAVIGNY (1), SOURCIEUX (1), SC BIGARREAUX (1,2,3), ST ROMAIN DE POPEYS (1,2), ST PIERRE LA PALUD (1,2), LA GIRAUDIERE (1).
Plateau N° 3.2 : Plateau à 12 équipes à GREZIEU LE MARCHE, stade du Cartay
MEYS (1), HAUTE BREVENNE (1,2,3), US DES MONTS (1), HAUTS LYONNAIS (1,2), SC BIGARREAUX (4,5), VAL LYONNAIS (1,2,3)
Plateau N° 3.3 : Plateau à 12 équipes à SOUCIEU
A.S SOUCIEU EN JARRET (1,2,3), U.S OUEST LYONNAIS VAUGNERAY (1,2,3), ST GENIS LAVAL (1,2), GREZIEU LA VARENNE (1,2), US MILLERY VOURLES (1,2).
Plateau N° 3.4 : Plateau à 12 équipes à FRANCHEVILLE à 9h30
FRANCHEVILLE (1,2), MEGINAND (1,2), CRAPONNE (4,5,6), STE FOY LES LYON (1,2,3), US MILLERY VOURLES (3,4).
Plateau N° 3.5 : Plateau à 10 équipes au FC SUD OUEST 69 (Mornant)
FC SUD OUEST (3,4), QUATRE VENTS TREVE (1,2), GIVORS (1,2), GRIGNY (1,2), GREZIEU LA VARENNE (3,4).
Plateau N° 3.6 : Plateau à 12 équipes à CHAPONOST
CHAPONOST (3,4), STE FOY LES LYON (4,5,6), GIVORS (3,4), CASCOL (3,4,5), FC SUD OUEST (1,2).
Plateau N° 3.7 : Plateau à 10 équipes au CASCOL (Oullins)
CASCOL (1,2), CRAPONNE (1,2,3), CHAPONOST (1,2), RHONE SUD (1,2,3).

Festi-animation U7 (appel à candidature): samedi 14 mars 2020 (1 festi-animation) et samedi 28 mars 2020 (2 festi-animations)

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Courriers reçus : Néant

Plateaux du 30 novembre 2019 : 4eme journée
Les matchs commencent à 10h. Les Feuilles d'effectif doivent être remplies et remises au club organisateur. Il faut détenir le listing papier des licences tiré à partir de l'application Footclub en cas de contrôle sur site. La Feuille de match est téléchargeable sur le site du District et fournie par le club recevant le plateau.
Rappel aux lois du jeu : Il est rappelé aux clubs que le nombre maximum de joueur par équipe sur un plateau U9 est de **7 joueurs (dont deux remplaçants**). De plus en cas d'interrogations sur les lois du jeu, merci de vous référer au GIFE - Guide Interactif du Football des Enfants sur le site Internet du district de Lyon et du Rhône (rubrique Pratiques / Football d'animation / Le Foot d'Animation).

PLATEAU N°1 à MORNANT (Stade Paul Verguin)
FC SUD OUEST 69 1 ET 2 / FRANCHEVILLE 1 ET 2 / SAINTE FOY LES LYON 1 ET 2 / TREVES 4 VENTS 1 ET 2
PLATEAU N°2 à ST GENIS LES OLLIERES (Stade Louison Bobet) (Plateau à 9 équipes)
MEGINAND 3 ET 4 / BRIGNAIS 1 / GIVORS 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 7 ET 8 / SAINT GENIS LAVAL 3 ET 4
PLATEAU N°3 à OULLINS (Stade du Merlo) (Plateau à 10 équipes)
CASCOL 5 ET 6 FEM / CRAPONNE 7 ET 8 / FC SUD OUEST 69 5 ET 6 / SAINT GENIS LAVAL 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 3 ET 4
PLATEAU N°4 à Stade de MILLERY
MILLERY VOURLES 1 ET 2 / GIVORS 1 ET 2 / GREZIEU VARENNE 1 ET 2 / VAL LYONNAIS 1 ET 2
PLATEAU N°5 à CRAPONNE - stade Neveu (Herbe)
CRAPONNE 1 ET 2 / CASCOL 1 ET 2 / MEGINAND 1 ET 2 / SAINT GENIS LAVAL 1 ET 2
PLATEAU N°6 à CHAPONOST
CHAPONOST 4 ET 5 / CRAPONNE 5 ET 6 / FRANCHEVILLE 3 ET 4 / STE FOY LES LYON 3 ET 4
PLATEAU N°7 à HAUTE BREVENNE (Stade à Préciser)
HAUTE BREVENNE 5 / HAUTS LYONNAIS 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 3 ET 4 / SOURCIEUX 1 / VAL LYONNAIS 3 ET 4
PLATEAU N°8 à BIGARREAUX (Stade à Préciser)
BIGARREAUX 3 ET 4 / CRAPONNE 3 ET 4 / GREZIEU LA VARENNE 3 ET 4 / SAINT ROMAIN DE POPEY 1 ET 2
PLATEAU N°9 à SAINT MARTIN EN HAUT (Synthétique)
ST MARTIN EN HAUT 1 ET 2 / CHAPONOST 1 ET 2 / HTE BREVENNE 3 ET 4 / RHONE SUD 1 ET 2
PLATEAU N°10 à VAUGNERAY
VAUGNERAY 1 ET 2 / GRIGNY 1 ET 2 / MILLERY VOURLES 5 ET 6 / RHONE SUD 3 / SAINT PIERRE MINES 1
PLATEAU N°11 à L'ARBRESLE
PAYS DE L'ARBRESLE 5 / CASCOL 3 ET 4 / CHAPONOST 3 FEM / SAINTE FOY LES LYON 5 ET 6 / SOUCIEU EN JARREST 1 ET 2
PLATEAU N°12 à SAINTE FOY LES LYON (stade de la plaine - allée Jean Paul 2)
SAINTE FOY LES LYON 7 FEM ET 8 FEM / FC SUD OUEST 69 3 ET 4 / GRIGNY 3 ET 4 / MILLERY VOURLES 3 ET 4
PLATEAU N°13 à YZERON
FC VAILLANTE YZERON 1 / GIRAUDIERE 1 / GREZIEU LE MARCHE - MEYS 1 ET 2 / HAUTS LYONNAIS 3 ET 4 FEM / US DES MONTS 1 ET 2
PLATEAU N°14 à SAVIGNY
SAVIGNY 1 ET 2 / BIGARREAUX 1 ET 2 / HTE BREVENNE 1 ET 2 / PAYS DE L'ARBRESLE 1 ET 2

COMMISSION U11

François POTIER et Farid BEN FARAH

Rappels
les clubs recevant les plateaux sont responsables de la mise en place de la feuille de match mentionnant le numéro et la date du plateau ainsi que les équipes inscrites.
Prévenir par mail en cas d'indisponibilité

En cas d'annulation, envoyer tout de même la feuille d'effectifs au Groupement avec la mention « plateau annulé »
Les feuilles de match doivent impérativement être envoyées au Groupement dans les 48h suivant le match. Pour rappel, sur les feuilles de match, les informations suivantes sont obligatoires : numéro de plateau, numéro de l'équipe et numéros de licences (joueurs, éducateurs, dirigeants)

Courriers reçus
FRANCHEVILLE : changement horaire
VAL LYONNAIS : changement horaire
CASCOL : changement horaire
HAUTE BREVENNE : précision horaire
ST PIERRE LA PALUD : changement horaire
GRIGNY : changement horaire

Informations permanentes
OL : plateaux à 10h00 à l'Académie O.L. 8 Rue Mélina Mercouri, 69330 Meyzieu
MEGINAND : plateaux à 10h00 à Saint Genis les Ollières (stade Louison Bobet)
LA GIRAUDIERE : plateaux à 10h00 à La Giraudière (stade intercommunal)
ST MARTIN HAUT : plateaux à 10h00
HTE BREVENNE : plateaux à 10h00
ST GENIS LAVAL : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00)
CHAPONOST : plateaux à 10h00
MILLERY VOURLES : plateaux à 10h00 à Vourles
FCPA : plateaux à 10h00
CRAPONNE : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00) au stade Trévoux
GIVORS : plateaux à 10h00 au stade Tony Garcia
STE FOY LES LYON : plateaux à 10h00 (si deux plateaux, 9h30 et 11h00) au stade du Plan du Loup
FCSO69 : plateaux à domicile à 10h00 à Mornant, stade Paul Verguin
RHONE SUD : plateaux à 14h00 à Saint Maurice sur Dargoire (stade Villette)
GRIGNY : plateaux à 10h00

Feuilles de match manquantes
Journée 1 du 9 Novembre (1° avertissement)
Plateau C212 à US DES MONTS

Championnat phase 2
RHONE SUD 3 intègre la poule E et prend la place de EXEMPT 7
CASCOL 3 intègre la poule Cet prend la place de EXEMPT 4

Changement de lieu ou d'horaire
Journée 3 du 23 Novembre
Plateau A233 à 10h00 à Haute Rivoire
Equipes concernées : HAUTE BREVENNE 1, FRANCHEVILLE 1, CASCOL 1
Plateau A234 à 10h00
Equipes concernées VAL LYONNAIS 1, STE FOY LES LYON 1, OL 4, USMV 1
Plateau B231 à 10h00
Equipes concernées : SAINT PIERRE 1, CRAPONNE 2, RHONE SUD 1, USMV 4
Plateau D232 à 11h00
Equipes concernées : FRANCHEVILLE 3, USMV 6, HAUTE BREVENNE 3, RHONE SUD 2
Plateau D233 à 11h00
Equipes concernées : OSGL 4, MILLERY VOURLES 7, ST PIERRE 2, GREZIEU VARENNE 2
Plateau E231 à 9h30
Equipes concernées : OSGL 5, CHAPONOST 3, FRANCHEVILLE 4, US DES MONTS 2
Plateau E234 à 10h00
Equipes concernées : GRIGNY 2, GIVORS 2, ST MARTIN HAUT 2, HAUTE BREVENNE 4

Journée 4 du 30 Novembre
Plateau A241 à 10h00 à Oullins, stade du Merlo
Equipes concernées : CASCOL 2, FRANCHEVILLE 1, STE FOY LES LYON 2
Plateau C241 à 10h00
Equipes concernées : GRIGNY 1, US DES MONTS 1, FRANCHEVILLE 2, FCSO69 2
Plateau E244 : FCSO69 5 remplace FCSO69 Fem 4
Equipes concernées : FCSO69, RHONE SUD 3, ST MARTIN EN HAUT 2, US DES MONTS 2
Journée 5 du 7 Décembre
Plateau E253 à 10h00
Equipes concernées : GRIGNY 2, USMV 8, ST GENIS LAVAL 5, RHONE SUD 3

COMMISSION U13

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Courriers reçus
FRANCHEVILLE : changement horaire
BIGARREAUX : changement horaire
HAUTS LYONNAIS : inversion de matchs
SOUCIEU EN JARREST : changement horaire
SC GARON : changement lieu
GRIGNY : changement horaire
MEGINAND : changement lieu
CASCOL : lu et noté

Informations permanentes
MEGINAND : équipes 1 et 2 à Saint Genis les Ollières à 14h00 et équipe 3 à Marcy l'Etoile à 10h00
BIGARREAUX : matchs à 14h00 à Montrottier
CRAPONNE : matchs à 14h00 au stade Trévoux
HTE BREVENNE : matchs à 10h00
RHONE SUD : matchs à 10h00 à St Maurice sur Dargoire
GRIGNY : matchs à 10h00

Feuilles de match manquantes
Journée 4 du 9 Novembre (1° avertissement) : MEGINAND 3 – SC GARON 4

Championnat phase 1
FRANCHEVILLE 3 intègre la poule F, FRANCHEVILLE Fem 4 et SC GARON 5 intègrent la poule G. En conséquence, les rencontres entre les trois exempts des poules C, D et E se feront sous forme de plateaux : il s'agit de rencontres officielles dont les feuilles de match doivent être envoyées au Groupement dans un délai de 48h.
Journée 6 du 23 novembre : SC GARON 3 – FCSO69 2 – MILLERY VOURLES 6 **à 14h00 à Messimy**
Journée 7 du 07 décembre : CRAPONNE 3 – SOUCIEU JARREST 1 - ST GENIS LAVAL 5

Changement de lieu ou d'horaire
Journée 6 du 23 Novembre
Poule B GRIGNY 1 – TREVES 4 VENTS à 10h00
HAUTS LYONNAIS 1 – SAVIGNY 1 à 14h00 à Savigny
Poule C BIGARREAUX 1 – GREZIEU VARENNE 1 à 10h00 à Montrottier
Poule D SOUCIEU EN JARREST 1 – HAUTE BREVENNE 2 à 15h00
Poule E HAUTS LYONNAIS 2 – GREZIEU LA VARENNE 2 à 15h30 à Grézieu
MEGINAND 2 – ST GENIS LAVAL 5 à 14h00 à Marcy l'Etoile
Poule F FRANCHEVILLE 3 – CRAPONNE 4 à 10h00
Journée 7 du 7 Décembre
Poule B SAVIGNY 1 – GRIGNY 1 à 15h30

Les matchs non joués le 16 Novembre sont reprogrammés le samedi 14 Décembre à savoir :

Poule A GREZIEU LE MARCHE 1 – USMV 3
Poule B HAUTS LYONNAIS 1 – US DES MONTS 1
Poule C BIGARREAUX 1 – PAYS ARBRESLE 3
FCSO69 2 – USMV 4
Poule D USMV 5 – BRIGNAIS 1
Poule E USMV 6 – MEGINAND 2
OSGL 5 – LA GIRAUDIERE 1
FRANCHEVILLE 2 – GREZIEU VARENNE 2
Poule F GREZIEU LE MARCHE 2 – FRANCHEVILLE 3
Poule G SOUCIEU EN JARREST 2 – ST PIERRE MINES 2
FCSO69 3 – USMV Fem 8
ST MARTIN HAUT Fem 3 – SC GARON 5
FRANCHEVILLE Fem 4 – STE FOY LYON Fem 5

Festival U13 : 3° tour le 30 Novembre 2019 à MORNANT (stade Camille Abily)

Equipes qualifiées : A : GIVORS – **B** : HAUTE BREVENNE – **C** : SC GARON - **D** : STE FOY LES LYON – **E** : CRAPONNE

Les cinq équipes **sont convoquées à 13h00**. Elles se rencontrent sous la forme d'un mini championnat qui désigne les trois équipes représentant le Groupement Brévenne à la Finale Départementale du 4 Avril, chaque équipe affrontant les quatre autres.

L'épreuve de jonglerie se déroulera à 13h45 et s'effectuera en deux groupes : un groupe constitué des équipes A et B et un groupe constitué des équipes C, D et E. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats des matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin le meilleur 9ème, etc… Toutes les équipes auront au préalable rempli la feuille de jonglerie.

Les matchs débuteront à 14h00, à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Le listing des licenciés avec leur photo devra être présenté : le contrôle sera effectué par les représentants du Groupement présents sur le site.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : goal-average particulier, épreuve de jonglerie, goal-average général.

Temps de jeu : une fois 20 minutes.

Déroulement :

	Terrain 1	Terrain 2
14h00	équipe A contre équipe B	équipe C contre équipe D
14h30	équipe A contre équipe E	équipe B contre équipe C
15h00	équipe D contre équipe E	équipe A contre équipe C
15h30	équipe B contre équipe D	équipe E contre équipe C
16h00	équipe A contre équipe D	équipe B contre équipe E

Une demande de trois arbitres officiels pour diriger ces rencontres a été effectuée au DLR : leurs indemnités seront prélevées sur le compte de chaque club.

Coupe Brévenne : 3° tour le 30 Novembre 2019

Rendez-vous des équipes à 13h15 sur les sites pour l'épreuve de jonglerie à effectuer obligatoirement avant les rencontres. Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9ème etc… Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants. Le listing des licenciés avec leur photo est obligatoire.

Points attribués : victoire : 3 – match nul : 1 – défaite : 0

Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : goal-average particulier, épreuve de jonglerie, goal-average général.

Temps de jeu : Poules de 4 : une fois 20 minutes. Poules de 3 : une fois 30 minutes.

Les poules ont été désignées par tirage au sort effectué le mardi 19 Novembre au Siège du Groupement.

Les deux premiers de chaque plateau sont qualifiés pour le 4° tour qui se déroulera le 4 Avril. Les autres équipes seront reversées sur les plateaux de pratique.

Plateau 1 à Messimy
A **-** SC GARON 3 ; B - FRANCHEVILLE 1 ; C- US DES MONTS 1
Plateau 2 à Saint Martin en Haut
A **-** ST MARTIN EN HAUT 1 ; B-SAVIGNY 1 ; C - STE FOY LES LYON 2
Plateau 3 à Hauts Lyonnais
A - HAUT LYONNAIS 1 ; B - ST GENIS LAVAL 2 ; C - ST GENIS LAVAL 3
Plateau 4 à Craponne
A - CRAPONNE 2 ; B - GREZIEU LA VARENNE 1 ; C - TREVES 4 VENTS 1 ; D - ST GENIS LAVAL 4
Plateau 5 à Saint Pierre la Palud
A - ST PIERRE MINEURS 1 ; B - GREZIEU MARCHE 1 ; C - STE FOY LYON 3 ; D - MEGINAND 1
Plateau 6 à Soucieu en Jarrest
A - SOUCIEU EN JARREST 1 ; B - CASCOL 2 ; C - RHONE SUD 1 ; D - MEGINAND 2

Plateau de pratique du samedi 30 novembre
Plateau 1 : FRANCHEVILLE 2 – CASCOL 3 – CRAPONNE 3 – SC GARON 4
Plateau 2 : HTE BREVENNE 2 – PAYS ARBRESLE 2 - HAUTS LYONNAIS 2 – LA GIRAUDIERE 1
Plateau 3 : BRIGNAIS 1 – SC GARON 2 – FRANCHEVILLE 3 – SOUCIEU EN JARREST 2
Plateau 4 : GIVORS 2 - GREZIEU LE MARCHE 2 — GRIGNY 1 – MILLERY VOURLES 2
Plateau 5 : BIGARREAUX 1 - MILLERY VOURLES 3 – FCSO69 2 — ST MARTIN EN HAUT 2
Plateau 6 : STE FOY LYON 4 – MILLERY VOURLES 7 - ST GENIS LAVAL 5 – ST MARTIN HAUT 3
Plateau 7 : MEGINAND 3 – FCSO69 3 – MILLERY VOURLES 5 – SC GARON 5 **à 13h30**
Plateau 8 : PAYS ARBRESLE 3 -CRAPONNE 4 – MILLERY VOURLES 6
Plateau 9 : MILLERY VOURLES 4 - ST PIERRE MINEURS 2 – GREZIEU LA VARENNE 2

COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Courriers reçus : Néant

Informations importantes
Pensez à vous inscrire auprès du Groupement. Il est possible d'engager plusieurs équipes et les frais ne sont comptabilisés qu'en cas de participation.
Les équipes entrent en lice après élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône jusqu'en 32° de finale.
Les autres tours de Coupes se dérouleront les 18 et 19 Janvier.

Coupe Ballandras le 24 Novembre
à 12h00 FRANCHEVILLE 3 – SAVIGNY 1
à 14h30 PAYS ARBRESLE 2 – ST GENIS LAVAL 2
ST JULIEN BIBOST 1 – CRAPONNE 2
FRANCHEVILLE 2 – MEGINAND 2
date à définir HAUTS LYONNAIS 3 – CHAPONOST 2

16 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais : FRANCHEVILLE 3, ST PIERRE MINEURS 2, CHAPONOST 3, SAVIGNY 2, LA GIRAUDIERE 1 et 2, MONTROTTIER 1, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU MARCHE 2 et 3, ST JULIEN/BIBOST 1, VILLECHENEVE 1, AS MALVAL 1, RHONE SUD 2, RONTALON 1, USDM 2

18 équipes inscrites en Coupe U17 : FRANCHEVILLE 1, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1, SC GARON 2, STE FOY LYON 1 et 2, TREVES 1, GREZIEU VARENNE 1, GIVORS 1, MILLERY/VOURLES 2, PAYS ARBRESLE 1, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, FCSO69/RHONE SUD 1 et 2, US DES MONTS 1

25 équipes inscrites en Coupe U15 : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 3, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 1, 2 et 3, SC GARON 2 et 3, TREVES 1, GREZIEU VARENNE 1 et 2, GREZIEU MARCHE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 3 et 4, PAYS ARBRESLE/BULLY 1, HAUTS LYONNAIS 1, BIGARREAUX/SAVIGNY 1, HAUTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, MEGINAND 1, FCSO69 1, US DES MONTS 1